



Naissances à l'abbaye



Photo : Dimitri Crickillon- Villers-la-Ville

Chroniques ornithos Hiver 2015 - 2016

Nicheurs remarquables :
Le Grand-duc d'Europe

Ornitho de saison : Quoi de
neuf chez les oiseaux d'eau ?

Protection : Actions pour les
oiseaux des champs



Edito

Qu'y a-t-il de commun entre les Jaseurs boréaux qui font actuellement le bonheur des observateurs en apparaissant partout dans le pays et la constatation largement partagée que vraiment peu d'oiseaux fréquentent nos jardins en cette fin d'automne ? Une histoire de fruits... Dans les contrées septentrionales où ils vivent, les jaseurs ne trouvent sans doute plus de quoi se nourrir et envahissent nos régions pour se gorgier de sorbes et autres baies. Quant à nos pinsons, mésanges et autres petits passereaux communs, il se dit qu'ils profitent à plein de la fructification des hêtres, particulièrement abondante cette année, et préfèrent donc rester en forêt plutôt que de se risquer près des habitations. Certains évoquent aussi un taux de reproduction mis à mal par le printemps pluvieux... Sans doute pourrions-nous vérifier ces explications lors de l'opération « Devine qui vient manger au jardin » en février, grâce notamment à votre participation.

D'ici là, ce nouveau numéro de votre Bruant Wallon vous apporte à nouveau bon nombre d'informations, certaines réjouissantes (comme la nidification depuis 2013 du Grand-duc d'Europe dans les ruines de l'abbaye à Villers-la-Ville, ou cette belle histoire d'un jeune merle soigné et sauvé à Birds Bay), d'autres moins (comme la raréfaction du Vanneau huppé dans nos campagnes, pour laquelle nous faisons appel à vos observations dans le Coin des enquêteurs).

En ces temps chahutés, où tout semble parfois aller à vau-l'eau, des initiatives allant dans le bon sens apportent réconfort et confiance en l'avenir. Tel ce projet dans la plaine de Perwez impliquant de nombreux acteurs, dont les agriculteurs, pour tenter de venir au secours d'un autre oiseau en mauvaise posture : le Bruant proyer.

Comme l'écrit Claire en conclusion de son article présentant une synthèse des dénombrements hivernaux des oiseaux d'eau dans notre province, il est possible et même souhaitable de s'adonner à son hobby, l'observation des oiseaux, tout en oeuvrant pour la protection des milieux et des espèces.

C'est d'ailleurs tout ce que nous vous souhaitons pour la nouvelle année qui s'annonce. En 2017, cueillons ensemble les fruits de notre passion !

Philippe Selke,
pour le Comité de rédaction

Sommaire

Le saviez-vous ?.....	page 3
Chroniques ornithologiques du Brabant wallon : Hiver 2015-2016	page 4
Etudes : Indicateurs d'impact des changements climatiques	page 13
Nicheurs remarquables : Rencontre à Villers-la-Ville.....	page 14
Ornitho de saison : DHOE jusqu'en 2015-2016	page 16
Coin des enquêteurs	page 22
Protection : Pouvons-nous sauver le Bruant proyer ?	page 24
Cela s'est passé près de chez vous : Une belle histoire à Birds Bay	page 28
Agenda.....	page 29

L'équipe de rédaction :

Patricia Cornet-Poussart, Jean Dandois, Bernard Danhaive, Freddy Donckels, Claire Fery, Claire Huyghebaert, Thierry Maniquet, Hervé Paques, Vincent Rasson, Philippe Selke, Damien Sévrin et Julien Taymans

Maquette : Hervé Paques

Mise en page : Claire Huyghebaert

Responsable des illustrations : Vincent Rasson

Coordination : Freddy Donckels

Droits d'auteur

La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction et des auteurs.

Le saviez-vous ?

T. Maniquet

Et si je vous emmenais à la mer ? A cette saison, c'est le temps des Bernaches. Oh, je ne vous parle pas spécialement de la Bernache du Canada qui envahit nos contrées et qui, dans ses lieux d'origine, a la réputation d'emmener sur son dos les Colibris à gorge rubis lors de leur migration vers le sud.

Non, je vous parle de la jolie Bernache cravant. Inféodée aux zones côtières (rappelons qu'elle niche dans les parois et les escarpements rocheux des côtes de l'ouest de la Sibérie et qu'elle passe l'hiver le long des côtes d'Europe occidentale), cette espèce a, semble-t-il, une origine bien mystérieuse.

Vous êtes-vous déjà demandé comment il se fait que les bernaches, lors de leurs migrations, semblent arriver de la mer, en la survolant au ras des vagues ? Et bien, je vous donne le secret : c'est parce qu'elles naissent sur un coquillage situé au large, l'anatife !

L'anatife est un petit crustacé vivant sur le bois pourrissant des vieux bateaux. Ne voyez-vous pas la ressemblance entre ce crustacé et la bernache ?

Allez voir sur ce site, tout en bas de la page, les photos comparatives : <http://bit.ly/2fa4tzV>

Le capitulum blanc (c.-à-d. la carapace enfermant le corps de l'animal) fait penser au corps de l'oie et le pédoncule fait penser à son long cou noir.

Les anatifes ne seraient ainsi rien d'autre que les œufs déposés en mer par les bernaches.

C'est dans un grimoire allemand publié en 1491 et reposant sur des textes du XIIIe siècle que l'on trouve cette étrange croyance partagée sur les côtes françaises et celles de l'Angleterre. Du reste, il semble qu'un moine anglais du XIIe siècle, Giraud de Barri, ait vu des bernaches en train de se transformer.

Certes, il n'y a aucune preuve que l'observation ait été validée à l'époque par une commission d'homologation, mais qui mettrait en doute la parole d'un moine ?

L'étymologie vient à l'appui de cette légende. Ainsi, le nom latin de l'anatife est *Lepas anatifera*, de *anas* (canard) et *ferre* (porter), et donc « qui porte le canard ». En français courant, l'anatife est également appelé « bernacle », à rapprocher de bernache, dont le nom anglais est « barnacle », terme qui désigne aussi ... l'anatife.

Si, après tout cela, vous doutez encore, reprenez Gargantua de Rabelais ; on y retrouve le nom de « cravant » venant du gaulois « kraganno », terme à double sens qui désigne tout autant une oie sauvage qu'un coquillage marin.

Alors, convaincu ? Avouez que, désormais, vous ne regarderez plus cet oiseau de la même manière !

Sources

- http://www.cpiecotentin.com/littoral/art/legende_animaux_estran.htm
- <http://www.aquitaineonline.com/actualites-en-aquitaine/nature-et-environnement/5638-oie-bernache-cravant-bassin-arcachon.html>
- <http://www.alienor.org/publications/oiseau-migration/include-bernache.php>
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Lepadomorpha#/media/File:PSM_V04_D584_Common_ship_barnacles.jpg



Photo : Bernaches cravants - Philippe Selke

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon

Hiver 2015 - 2016 : décembre à février

Rédacteurs : F. Cornet, P. Cornet-Poussart, J. Dandois, B. Danhaive, F. Donckels, C. Fery, C. Huyghebaert, T. Maniquet, H. Paques, V. Rasson, Ph. Selke, D. Sevrin, J. Taymans; avec le concours, pour les données de baguage, de V. Bulteau et L. Vanden Wyngaert.

Après une fin d'automne assez douce, l'hiver continue dans la douceur. Il est, comme l'hiver précédent, anormalement chaud, sec et ensoleillé. Le mois de décembre explose même le record des températures avec des températures presque dignes d'un mois d'avril. Les mois de janvier et février sont également globalement doux mais plus arrosés, avec néanmoins un épisode hivernal en milieu du mois de janvier. La seconde partie de février voit arriver des conditions nettement plus hivernales.

Tout comme pour l'hiver précédent, au niveau ornithologique, l'impression qui se dégage de cet hiver est la pauvreté des observations : peu d'oiseaux, peu de concentrations, absence d'espèces hivernales classiques et peu d'espèces rares. Les bagueurs qui nous communiquent leurs données significatives ont de leur côté fait le même constat.

Au niveau des hivernants, notons 2 observations de Bécassine sourde, plusieurs groupes de Pluviers dorés, quelques Faucons émerillons et le retour des Pipits spioncelles aux dortoirs de Pécrot et Nodebais. Quant au Hibou des marais, toujours pas d'hivernage mais quelques mentions à partir de fin décembre. Par contre, tout comme l'hiver précédent, pas d'observation de la Buse pattue.

Notre région a tout de même vu quelques raretés ou semi-raretés comme 1 à 2 Fuligules nyroca, 1 Pygargue à queue blanche, 1 à 5 Goélands pontiques, 1 à 2 Goélands leucophées, 1 Mouette pygmée et 4 groupes de Mésanges à longue queue de la sous-espèce caudatus.

Quelques mouvements migratoires pré-nuptiaux sont notés en fin d'hiver avec le passage de 4 Harles bièvres, de Cigognes blanches dès le début de janvier, de quelques Milans royaux en février et le début du passage des Grues cendrées fin février. D'autre part, on notera le retour de Grèbes à cou noir le 27/02 aux décanteurs de Genappe mais pas d'indication quant aux retours dans les héronnières.

Pour les bonnes nouvelles, remarquons la présence toujours importante de la Grande Aigrette et les beaux rassemblements de Hérons cendrés. D'autre part la douceur de cet hiver a permis à certaines espèces migratrices partielles d'être présentes chez nous. Citons notamment le Tarier pâtre, la Fauvette à tête noire, le Pouillot véloce et le Roitelet huppé.

En tout, 131 espèces ont été contactées durant la période, dont 10 espèces certainement non indigènes (soit 3 espèces de plus que l'hiver précédent). Nous n'avons repris que celles pour lesquelles des données pertinentes existaient par rapport à l'hivernage ou aux activités principales de l'espèce en période hivernale.

Observations détaillées

Abréviations : ex.: exemplaire ; DHOE : Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eau ; IRSNB : Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique

Nous reprenons dans ces chroniques les données des DHOE effectués durant les week-ends des 12-13 décembre, 16-17 janvier et 13-14 février, et plus particulièrement celles du recensement de la mi-janvier qui concerna le plus grand nombre de sites.

Oie rieuse (*Anser albifrons*) : 1 ex. à la réserve du Carpu (Bourgeois) lors du DHOE de décembre.

Bernache du Canada (*Branta canadensis*) : anatidé le plus représenté cet hiver avec 3.411 ex. pour 79 observations (pour 3.204 Canards colverts en 151 observations). 9 mentions concernent des groupes de plus de 100 ex. avec un maximum de 442 ex. au DHOE de novembre aux étangs de Bierges. Notons également un maximum de 260 ex. à Pécrot (Grand Pré) et de 216 ex. à la réserve du Carpu (Bourgeois) au DHOE de décembre.

Bernache nonnette (*Branta leucopsis*) : 7 observations dont 2 nombres assez importants avec 23 ex. aux étangs de Bierges et 21 ex. à Nil-Saint-Vincent. Notons que ces 2 groupes sont notés en compagnie de Bernaches du Canada.



Photo : Hervé Paques - Zétrud

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : présent sur 7 sites avec des maxima de 15 ex. à Pécrot, 13 ex. à Nethen et 11 ex. à Gastuche. Notons le retour sur site de nidification d'un couple aux décanteurs de Genappe le 27/02.

Ouette d'Égypte (*Apolochen aegyptiacus*) : 67 observations pour 32 sites avec seulement quelques groupes de plus de 10 ex. et un maximum de 23 ex. à Pécrot. A noter cependant, 95 ex. aux étangs de Bierges et 50 ex. à l'étang Paradis de Gastuche lors du DHOE de novembre.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : espèce bien présente sur 12 sites. Des nombres de plus de 20 ex. se rencontrent sur 3 sites, au domaine Solvay à La Hulpe avec un maximum de 70 ex., aux étangs de Bierges avec 48 ex. et aux décanteurs de Genappe avec 32 ex.

Canard pilet (*Anas acuta*) : 2 observations à Grez-Doiceau avec 5 ex. le 11/01 à Nethen (Marbaise) et 1 femelle le 07/01 sans précision du lieu précis. En outre, 1 ex. est observé à l'étang de Laurensart à Gastuche lors du DHOE de janvier.



Photo : Danièle Lafontaine

Canard souchet (*Anas clypeata*) : espèce présente sur 6 sites, généralement en petits nombres. Notons cependant un maximum de 44 ex. au Grand étang à La Hulpe lors du DHOE de novembre et de 23 ex. à l'étang Paradis de Gastuche début décembre.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : cet hiver-ci comme le précédent, seuls 2 sites verront ce canard rare chez nous, mais il s'agit d'autres sites. Le 11/01, 1 ex. est observé à Nethen (Marbaise) et le 06/02, un groupe de 6 ex. est vu à Spèche (Nil-Saint-Vincent). Dans ce dernier cas, il s'agit très probablement de migrateurs fort précoces.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : comme l'hiver précédent, les nombres sont assez bas en début de période pour remonter en janvier mais ils redescendent nettement en février. Au total, c'est l'hiver le plus pauvre des dernières années pour l'espèce. Un seul nombre dépasse la centaine avec 165 ex. le 10/01 à l'étang Paradis à Gastuche. Seuls 3 autres sites voient des nombres supérieurs à 50 ex. Ce sont l'étang de Laurensart (Gastuche) avec 142 ex. lors du DHOE de novembre, les décanteurs de Genappe avec un maximum de 70 ex. le 24/01 et le domaine Solvay à La Hulpe avec 68 ex. à l'étang du Gris Moulin le 02/01. Les 6 autres sites fréquentés présentent des nombres inférieurs à 15 ex.

Nette rousse (*Netta rufina*) : un seul site pour cette espèce cet hiver. Le parc de la Dodaine à Nivelles voit une femelle séjourner du 27/12 au 17/01. Rappelons que ce site avait vu l'hiver précédent le séjour d'une femelle du 25/12 au 08/02.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : comme l'hiver précédent, l'espèce est présente sur 15 sites dont 4 sites rassemblent les plus grands nombres. Parmi ceux-ci, 3 sites sont les mêmes que l'hiver précédent : les étangs de Bierges (max. 41 ex.), les décanteurs de Genappe (max. 44 ex.) et l'étang du Gris Moulin à La Hulpe (max. 24 ex.). Le dernier site est le lac de Louvain-la-Neuve avec un maximum de 19 ex.

Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) : comme l'hiver précédent, 1 mâle séjourne aux étangs de Bierges (Wavre) du 19/01 au 13/02. D'autre part, 1 ex. est signalé lors des DHOE le 18/01 et le 16/02 à la sablière de Mont-Saint-Guibert.

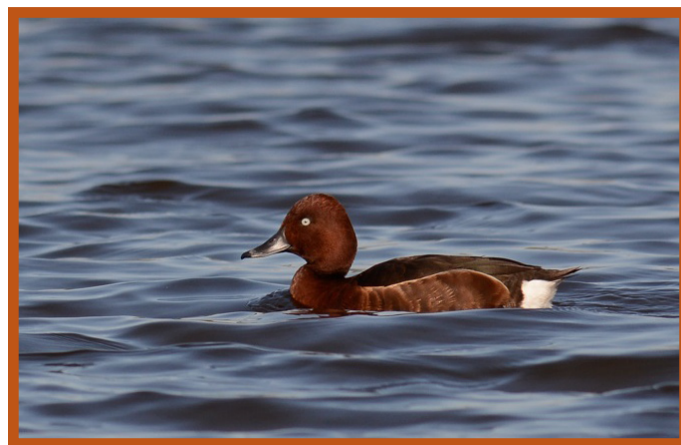


Photo : Didier Kint

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : espèce présente dans une petite vingtaine de zones humides dont 4 sites rassemblent régulièrement des groupes de plus de 15 ex. Les groupes les plus importants sont observés aux

étangs de Bierges avec 40 ex., à l'étang du Gris Moulin à La Hulpe avec 16 ex., aux décanteurs de Genappe avec 33 ex. et au lac de Louvain-la-Neuve avec 44 ex.

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : 2 femelles sont vues le 16/01 à l'étang de Pécrot et 2 ex. indéterminés le 31/01 à l'étang Paradis à Gastuche le 31/01.

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : les mentions sont rares durant l'hiver. Quelques compagnies sont signalées en hivernage, dont les nombres les plus importants sont 15 ex. à Mellery, 10 ex. à Ramillies et 9 ex. à Lasne.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus rufficollis*) : depuis 3 ans les effectifs de cette espèce continuent à diminuer malgré une présence sur 16 plans d'eau durant la période. Cette année 84 individus contre 116 individus sur 18 plans d'eau l'année précédente.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : absente depuis le 10 novembre, l'espèce marque son retour sur son site de nidification aux décanteurs de Genappe le 27/02.

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : les totaux généraux pour la province, en décroissance depuis 4 ans (962 ex. en 2011-2012, 653 ex. en 2012-2013, 565 ex. en 2013-2014 et 466 ex. en 2014-2015) remontent à 754 ex. cette année ! Contrairement à l'année précédente, des concentrations plus significatives sont observées avec 52 ex. le 06/12 à Genappe, 30 ex. le 27/12 à Ronquières et également le 27/12, 36 ex à Dongelberg.

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : 2 ex. séjournent du 02/12 au 25/01 à Pécrot. Et 1 ex. est observé à Marbais/Sart-Dames-Avelines entre le 01 et le 09/02. Il s'agit probablement du même individu que celui qui est présent à 3 kms de là, à Frasnes-lez-Gosselies (Hainaut), du 25 au 29 janvier.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : à nouveau, comme l'année dernière, tant en automne qu'en hiver, la présence de cette espèce est très importante, en témoignent les nombreuses observations renseignées sur plus de 45 sites. Le dortoir de Bousval regroupera jusqu'à 8 ex. et l'étang Paradis à Gastuche verra un maximum de 11 ex. le 02/01, un dortoir s'y cachera-t-il ?

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : l'espèce est présente sur une quinzaine de sites. Les plus grands rassemblements sont notés à l'étang de Laurensart à Gastuche le 15/11 (jusqu'à 19 ex), à Hamme-Mille le 24/12 (jusqu'à 10 ex), à Tourinnes-St-Lambert le 27/12 (jusqu'à 8 ex), à l'étang Paradis (Gastuche) le 17/01 (jusqu'à 8 ex). A Villers-la-Ville, 12 ex sont observés le 23/02 et 5 nids y sont occupés. Pas de donnée de début de nidification sur la colonie de Court-St-Etienne et Rixensart ...

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : des 2 ex. observés le 16/11 à Bonlez, 1 restera sur place jusqu'au 03/12. Le passage prénuptial s'amorce début janvier avec jamais plus d'1 à 3 ex. à l'exception du 22/02 où 17 individus sont observés en vol à Nethen.

Milan royal (*Milvus milvus*) : absence de donnée hivernale pour cette espèce. Les retours se dessinent en février. Après deux éclaireurs le 06 à Bossut-Gottechain et le 12 à Jodoigne, d'autres oiseaux sont observés en fin de mois (quatre données dans la troisième décade, période classique pour l'espèce).

Pygargue à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) : l'oiseau présent depuis fin octobre dans la vallée de la Dyle (voir le Bruant Wallon n°32) continue à être observé tout l'hiver (dernière donnée le 28 février).



Photo : Philippe Selke

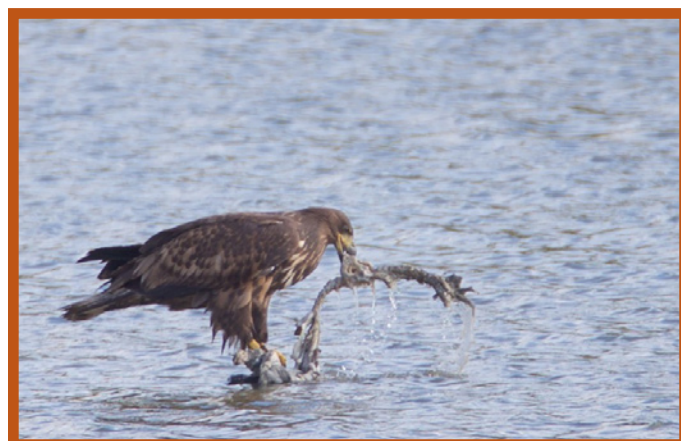


Photo : Bruno Marchal

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : bien présent durant tout l'hiver sur une trentaine de sites.

Buse variable (*Buteo buteo*) : la base militaire de Beauvechain attire un certain nombre d'oiseaux, mais nettement moins que l'hiver précédent. On note un maximum de 7 oiseaux le 19/01. Des mouvements migratoires sont observés à partir de la mi-février avec 11 ex. dans une ascendance le 16 à Jodoigne, 6 ex. au-dessus de la base de Beauvechain le 23 et 8 ex. à L'Ecluse le 24.



Photo : Catherine Daout

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : l'hivernage sur le site de la base militaire de Beauvechain (voir le Bruant Wallon n°32) se poursuit : 7 oiseaux sont vus en chasse le 23/02.

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : après deux observations en décembre (le 06 à Malèves-Sainte-Marie-Wastines et le 27 à Chaumont-Gistoux), il faut attendre le mois de février pour de nouvelles données : le 07 et le 24 à Ramillies-Offus, le 11 à Dongelberg et le 25 à Louvain-la-Neuve.

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : des hivernants sont signalés sur une dizaine de sites, avec un maximum de 4 ex. à Nodebais et à Pécrot.

Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : aucun rassemblement digne de ce nom n'est renseigné durant cet hiver doux. On note un maximum de 16 ex. à Pécrot.

Grue cendrée (*Grus grus*) : le premier ex. en migration pré-nuptiale est observé au-dessus de Wavre le 15/02. Néanmoins, l'amorce véritable du passage migratoire, qui se prolongera au mois de mars, n'est constatée que les 27 et 28/02 sur la moitié est du Brabant wallon, où sont comptabilisés plus de 250 ex. répartis en 5 groupes.



Photo : Didier Kint

Huïtrier pie (*Haematopus ostralegus*) : un des adultes du couple nicheur de Nivelles est vu jusqu'au 12/12.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : plusieurs groupes d'hivernants sont observés en déplacement du côté d'Oppebais et Walhain-Saint-Paul avec un maximum de 45 ex. le 03/01 en vol vers le sud-ouest.



Photo : Hervé Paques - Jodoigne

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : de nombreux groupes (de 15 à 250 ex.) sont vus durant toute la période, avec un pic fin février.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : des ex. isolés sont observés durant toute la période, essentiellement à Gastuche.

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) : 1 ex. le 25/02 à Ophain-Bois-Seigneur-Isaac.

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : 1 ex. le jour de l'An à Baulers.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : rencontrée pendant toute la période. On compte 10 observations d'individus isolés et 1 observation de 2 ex. ensemble (Bois de Lauzelle).

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : observée tout au long de la période, isolément ou en petits groupes, avec un maximum de 22 ex. le 13/12 aux décanteurs de Genappe.

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) : seulement 2 observations d'hivernants isolés, en janvier, à Rosières (Étang du Grand Cortil) et Villers-la-Ville.

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : au moins 5 individus sont repérés sur le site de Mont-Saint-Guibert. Ce qui constitue un nombre rarement atteint. Pourtant, partout ailleurs en Belgique, il n'y a pas eu d'afflux particulier. Qui cherche, trouve... tout simplement.

Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : cette année, ce sont les sites de Mont-Saint-Guibert et l'étang de Pérot qui ont accueilli ce méditerranéen. Toujours un défi d'identification à relever.

Mouette pygmée (*Hydrocoloeus minutus*) : la plus petite de nos mouettes est très rarement détectée en Brabant wallon. Seulement 3 mentions sur le portail observations.be. De plus, les incursions à l'intérieur des terres se font plutôt lors de la migration printanière. L'observation d'un individu début janvier à La Hulpe sur le Grand étang revêt donc un caractère vraiment exceptionnel.



Photo : Victor Claes

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : encore quelques groupes observés avec 150 ex. le 05/12 à Gastuche, 100 ex. le 27/12 à Tourinnes-Saint-Lambert, 180 ex. le 04/01 à Tourinnes-la-Grosse. En fin de période, 400 ex. sont observés le 20/02 à Nil-Saint-Vincent, amorce des mouvements de printemps qui débiteront le 02/03 déjà.

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : après les 2 observations de novembre, il faut attendre fin décembre pour revoir cette espèce avec 1 ex. le 28 à Opprebaix, 1 ex. le 29 à Ittre et 1 ex. le 05/01 à Vieux-Genappe. Le dernier ex. est observé le 06/02 à Limelette. Il semble donc qu'il n'y ait pas eu d'hivernage cette année. Il faut dire que l'hiver a été particulièrement doux.



Photo : Didier Kint

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : premiers chants le 09/01 à Pérot.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : premiers chants le 13/02 au Bois de Lauzelle.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : une petite dizaine de groupes d'hivernants d'une certaine ampleur (20 à 50 ex.) sont observés dans les plaines agricoles durant toute la période. Notons la présence de 300 ex. à Opprebaix le 17/01. Des chanteurs sont déjà signalés le 02/12 et le 10/01 puis plus régulièrement à partir du 12/02.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : hiver moyen avec un total de 237 ex. pour 36 observations. On notera 9 groupes de 10 ex. ou plus avec un maximum de 60 ex. à Gastuche le 01/01.

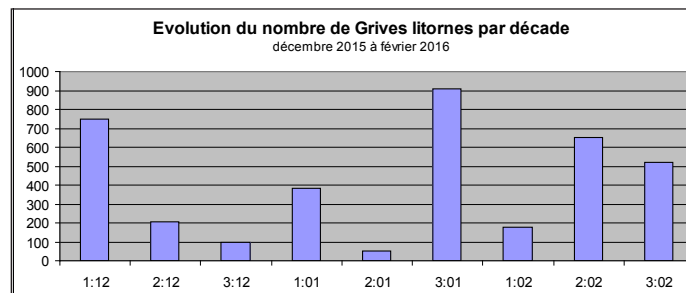
Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : après l'hiver 2014-2015 sans observation, retour de l'espèce dans notre province. Les 2 dortoirs habituels, Pécrot et Nodebais, sont à nouveau fréquentés avec des maxima de 23 ex. pour Pécrot et 17 ex. pour Nodebais. Notons encore les 10 ex. signalés à Nethen le 09/01.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : une trentaine d'observations dont 10 de plus de 10 ex.

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : un premier chanteur se manifeste déjà le 02/12 à La Hulpe. D'autres amorces de chants territoriaux se feront entendre durant le mois de décembre et janvier. Mais c'est en février que ces manifestations sonores atteindront leur maximum.

Tarier pâtre (*Saxicola torquatus*) : espèce migratrice partielle souvent absente à cette période. Cet hiver très doux, quelques individus ont été observés dans la province, comme à Rixensart le 24/12 et en février, à Glimes le 31/12 sur une bande aménagée MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques), à Beauvechain en janvier ou à Pécrot et Lillois-Witterzée en février.

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : les comptages sur ce trimestre ont révélé d'importants passages, caractérisés par des fortes fluctuations, comme en atteste le graphique. Notons plusieurs passages cumulés importants : 250 ex. à Tourinnes-la-Grosse le 09/12, 200 ex. à Pécrot (Grand-Pré) le 23/01, ainsi que le 28/01 et le 14/02, et 200 ex. au golf de Louvain-la-Neuve le 23/01.



Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : espèce sédentaire localisée dont 1 à 3 ex. sont observés durant toute la saison surtout sur le site classique des étangs de Pécrot mais aussi au Grand-Pré de Pécrot. Tout comme durant la période précédente, 1 ex est noté à l'étang du Grand Cortil à Rosières le 02/01.



Photo : Philippe Selke

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : hivernant en très petit nombre chez nous avec seulement 3 mentions : 1 fin décembre et 2 en février dont celle d'1 ex. alarmant aux Grands Prés à Gastuche le 26/02.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : ce pouillot hiverne également en petit nombre dans notre province : il a été observé à 17 reprises sur 12 sites différents. Une première ébauche de chant est notée le 06/12 à Tourinnes-la-Grosse mais il faut attendre le 22/02 à Basse-Wavre pour le premier chanteur.



Photo : Sacha d'Hoop

Roitelet huppé (*Regulus regulus*) : espèce sédentaire mais des populations nordiques descendent vers le sud et une partie hiverne chez nous. 1 premier chanteur est noté à Corroy-le-Grand le 10/01. Le tableau ci-dessous montre que la période 2015-2016 a connu un afflux notable de migrateurs comme observé ailleurs en Belgique.

Nombre d'individus	Automne	Hiver
2012 - 2013	35	75
2013 - 2014	34	51
2014 - 2015	61	35
2015 - 2016	120	84

Roitelet à triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*) : espèce partiellement sédentaire avec des apports de populations plus nordiques pouvant hiverner chez nous. Comme l'année précédente, 8 mentions pour la période ce qui est peu. La construction d'un nid est constatée dès le 27/02 à Walhain-Saint-Paul.



Photo : Sacha d'Hoop - Wauthier-Braine

Mésange à longue queue caudatus (*Aegithalos caudatus caudatus*) : quelques observations de cette sous-espèce durant cet hiver sur 7 sites, avec un maximum de 7 ex. le 27/12 aux décanteurs de Genappe.

Mésange boréale (*Poecile montanus*) : premiers chants le 04/01 à Sart-Dames-Avelines.

Mésange noire (*Periparus ater*) : premiers chants le 30/12 à Court-Saint-Etienne.

Mésange huppée (*Lophophanes cristatus*) : premiers chants le 14/01 à Villers-la-Ville.

Mésange charbonnière (*Parus major*) : premiers chants le 12/12 à L'Ecluse.

Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*) : premiers chants le 07/12 à Louvain-la-Neuve.

Pie bavarde (*Pica pica*) : un dortoir est signalé à Tourinnes-la-Grosse avec 21 ex. le 15/02. Notons un rassemblement assez important avec 30 ex. au moins le 10/02 à Wavre. La construction d'un nid est observée à Limal le 23/02.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : en septembre et octobre, des rassemblements importants jusqu'à 500 ex. avaient été signalés à Tourinnes-la-Grosse. Des rassemblements de 100 à 300 ex. y sont encore observés en janvier et février. Le dortoir situé entre Wavre et Basse-Wavre, déjà signalé durant la période précédente, accueille au moins 1.000 ex. le 09/02. Par contre, le dortoir situé à Beauvechain, signalé également lors de la période précédente, n'est plus observé durant cette période.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : espèce sédentaire chez nous avec afflux automnal d'ex. venus du nord et de l'est de l'Europe. Cette espèce grégaire forme également des dortoirs comme celui de Pécrot où plus de 1.000 ex. sont notés le 18/01 et celui de Basse-Wavre où environ 300 ex. sont observés le 11/02. Durant la période, quelques beaux nuages d'étourneaux sont observés tels ces 250 ex. à Waterloo le 18/02. Des rassemblements de plus de 100 ex. sont notés à divers endroits de la province durant la période.

Pinson des arbres (*Passer coelebs*) : ce fringille familier est observé partout dans la province, par petits groupes. Un rassemblement important est noté à Genappe avec 50 ex. le 16/01. Le premier chant nuptial rapporté est entendu le 03/02 à Nodebais.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : déjà présent en automne, cet hivernant sera noté durant toute la période, seul ou en petits groupes allant jusque 34 ex., parfois en groupes mixtes avec son cousin, le Pinson des arbres.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : signalée régulièrement durant tout l'hiver. Plusieurs groupes comptent plusieurs dizaines d'ex. avec un maximum de 100 ex. pour ce rassemblement observé à Opprebaix, le 26/12.

Sizerin flammé / boréal (*Carduelis flamma / cabaret*) : 2 beaux groupes sont observés début janvier avec 15 ex. à Grez-Doiceau le 02/01 et 30 ex. à Bierghes le 05/01. 1 ex. est noté à la mangeoire à Rixensart dans la dernière décade de février.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*) : sa présence est constante dans toute la région, ex. isolé ou en petits groupes. Des regroupements et déplacements commencent à être ressentis dès janvier lors de séances de baguage aux zones de nourrissage, comme par exemple à Beauvechain où, à partir des 16 individus bagués le 22/11/15, le groupe s'est étoffé: 7 ex. le 02/01, 2 ex. le 03/01, 6 ex. le 10/01 et 5 ex. le 28/02, pour former une bande d'une quarantaine d'individus fin février. © IRSNB

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : observé régulièrement durant toute la saison, seul ou en petits groupes. Un rassemblement de 40 ex. est noté à Wavre le 26/02. Un premier chant est entendu à Court-Saint-Etienne le 23/01.

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : la présence du tarin est signalée dès le 01/11 et de façon continue durant toute la période, seul ou en groupes pouvant aller jusqu'à 75 ex., cette dernière observation étant faite à Jodoigne le 02/02. Cet hivernant s'attardera dans la province jusque fin mars. C'est à partir de février quand les strobiles des Aulnes glutineux ne contenaient plus d'akènes que les tarins ont rejoint les mangeoires. Ainsi, 74 ex ont été bagués à la mangeoire à Beauvechain le 28/02. © IRSNB

Serin cini (*Serinus serinus*) : une observation le 07/02 à Mont-Saint-Guibert.



Photo : Philippe Selke

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : bien présent partout durant toute la période, seul ou en petits groupes. Un chanteur se fait entendre dès le 26/12. Les chants nuptiaux se font entendre régulièrement fin janvier.



Photo : Thierry Maniquet - Mont-Saint-Guibert

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : 1 observation seulement de ce rare fringille dans la province, 5 ex. en vol le 15/01 à Genappe.

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : bien présent, partout, durant toute la période. Des groupes importants sont signalés : 50 ex. le 03/12 à Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, 50 ex., le lendemain, à Tourinnes-Saint-Lambert, 70 ex. le 08/01 à Tourinnes-Saint-Lambert et 100 ex., le 20/01, à Opprebais. Un chanteur est entendu le 20/12 à Wavre. Les chants nuptiaux retentissent dès le 25/01 et se font réguliers à partir du 19/02.

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : 3 mentions seulement pour la période. Un beau groupe de 40 ex. est observé à Opprebais le 17/01, comprenant quelques mâles chanteurs.

Et chez nos voisins ?

Chez nos voisins, l'impression est la même que chez nous : l'hiver a été nettement moins fertile en espèces rares.

Epinglons cependant l'hivernage d'1 **Pygargue à queue blanche** dans la vallée de la Dyle, notamment au Groot Broek (Sint-Agatha-Rode), et 1 **Goéland à ailes blanches** au canal à Bruxelles à partir du 28/12.

Concernant les hivernants, notons quelques groupes de **Pluviers dorés**.

Et du côté des sites habituellement fertiles en raretés, notons aux décanteurs de Tienen 1 **Cygne chanteur** du 12 au 14/01, 1 **Hibou des marais** présent à plusieurs reprises à partir du 01/01 et 1 **Pouillot véloce sibérien** du 31/12 au 04/01.



Photo : Cygne chanteur - Bernard Danhaive

A Het Vinne (Zoutleeuw), de 1 à 3 **Cygnets chanteurs** sont signalés entre le 02 et le 29/01, 1 **Bernache à cou roux** le 01/01 (échappée ?) et 1 **Ibis falcinelle** le 10/12.

Notons aussi la seule **Buse pattue**, celle d'Ezemaal qui n'a été vue cet hiver qu'à 2 reprises en janvier, l'hivernage d'1 à 2 ex. de **Hibou des marais** tout l'hiver à Leefdaal et quelques **Mésanges à longue queue caudatus** à Woluwé-Saint-Pierre et aux décanteurs de Hollogne-sur-Geer.



Photo : Buse pattue - Axel Smets

Du côté de la migration pré-nuptiale, notons quelques **Milans royaux**, le début du passage des **Grues cendrées** avec des groupes de maximum 100 ex. à partir du 22/02 et de 1 à 2 ex. de **Harles bièvres** présents le 17/01 et le 24/02 à l'ancien canal de Ronquières.

Notons encore 2 espèces dont l'origine sauvage est loin d'être certaine, des **Nettes rousses** au Rouge Cloître à Auderghem et au parc de Woluwé tout proche, comme les hivers précédents et des **Fuligules nyroca** également au Rouge Cloître et au canal à Bruxelles.

Espèces observées durant la période mais non détaillées dans les chroniques

Cygne tuberculé, Cygne noir, Oie cendrée, Oie à tête barrée, Tadorne casarca, Canard colvert, Canard mandarin, Canard à crinière, Canard musqué, Faisan de Colchide, Grèbe huppé, Epervier d'Europe, Autour des palombes, Faucon pèlerin, Foulque macroule, Mouette rieuse, Goéland cendré, Goéland argenté, Goéland brun, Pigeon colombin, Tourterelle turque, Perruche à collier, Effraie des clochers, Grand-duc d'Europe, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Hibou moyen-duc, Martin-pêcheur d'Europe, Pic épeiche, Pic noir, Pic vert, Bergeronnette des ruisseaux, Rougegorge familier, Rougequeue noir, Merle noir, Grive musicienne, Grive mauvis, Grive draine, Troglodyte mignon, Mésange à longue queue, Mésange nonnette, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Geai des chênes, Corbeau freux, Corneille noire, Moineau domestique, Moineau friquet, Grosbec casse-noyaux, Bruant des roseaux

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes dont les observations ont permis d'écrire cette chronique. Un tout grand merci également à Antoine Derouaux (Centrale Ornithologique d'Aves) qui nous a aimablement fourni la compilation des données encodées sur les sites <http://www.observations.be> et <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage/>.

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.

Merci d'avance pour votre collaboration !

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.
Merci pour votre collaboration !

Etudes

Indicateurs d'impact des changements climatiques

Bernard Danhaive

Rappelez-vous, nous avons traité dans le Bruant Wallon n° 30 de l'impact des changements climatiques sur les oiseaux en Wallonie. L'étude réalisée se basait sur les index spécifiques de température (STI) et les indices de température d'une communauté d'espèces (CTI).

L'article se terminait par une comparaison générale de la situation du Brabant Wallon par rapport à l'ensemble de la Wallonie.

Pour approfondir l'étude, nous nous proposons de revenir ultérieurement sur l'analyse de certaines espèces en Brabant wallon, en fonction des résultats de la surveillance de l'avifaune nicheuse par les points d'écoute (SOCWAL).

Après une analyse « par province » de la tendance des oiseaux nicheurs, selon Jean-Yves Paquet et Antoine Derouaux, il s'avère qu'il n'est pas vraiment possible de fournir des informations pertinentes spécifiques au Brabant wallon.

En effet, les tendances des populations dégagées par SOCWAL se différencient plus selon les « écorégions » (par exemple la « région limoneuse »), et dès qu'on se focalise sur le Brabant wallon, les tendances perdent en significativité et aussi en possibilité d'interprétation.

En revanche, les échantillonnages kilométriques des oiseaux nicheurs, dont un nouveau relevé à l'échelle de la Wallonie est en cours depuis 2015 (voir www.aves.be/ebba2), devraient permettre une comparaison beaucoup plus détaillée avec la période d'échantillonnage précédente (2001-2007). Sur un pas de temps d'une dizaine d'années, il sera donc possible de dégager, à l'échelle du Brabant, des informations concernant l'évolution des communautés d'oiseaux tant par rapport aux changements climatiques qu'à d'autres formes de pression.

Nous encourageons donc nos lecteurs à prendre part à cet échantillonnage des nicheurs par carré kilométrique, de manière à compléter la photographie.

En résumé, les points d'écoute (SOCWAL) donnent une image globale des tendances à l'échelle des écorégions, avec une possibilité de tracer des fluctuations annuelles (comme un film), tandis que les échantillonnages kilométriques donnent une image beaucoup plus précise mais ponctuelle (comme une photo) de la situation des oiseaux nicheurs.

Les résultats de ces échantillonnages feront certainement l'objet d'une future publication dans le Bruant Wallon...

Vous avez raté un numéro du Bruant Wallon ?

Rien n'est perdu !

Ils sont toujours disponibles gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW : cliquez sur l'image ci-dessous.



Nicheurs remarquables en Brabant wallon

Rencontre à Villers-la-Ville

Texte : Claire Fery et Bernard Danhaive

Saviez-vous que le site de Villers-la-Ville est occupé par un couple de Grands-ducs d'Europe qui y niche depuis plusieurs années ?

Le Bruant Wallon a décidé de rencontrer Christophe Rousseau, coordinateur de l'équipe du CRIE de Villers-la-Ville et ornithologue, pour en savoir plus sur ces hôtes prestigieux.

Comment a-t-on détecté et localisé ce couple de Grands-ducs ?

En 2011, un jeune oiseau volant a été amené au centre de réhabilitation pour la faune sauvage du Bois des Rêves, Birds Bay, provenant des environs de l'abbaye de Villers-la-Ville.

En 2012, c'est un jeune non volant qui y a été amené. Il provenait du site même de l'abbaye. Dès cette époque, Christophe Rousseau et quelques personnes travaillant sur le site se sont mobilisés pour localiser le nid. Les recherches se sont tout d'abord focalisées sur les parois rocheuses du site, qui témoignent de l'extraction de la pierre destinée à la construction de l'abbaye. Aucun indice de présence n'a pu être détecté.

La prospection au début du printemps 2013 n'a pas été plus fructueuse.

Enfin, la découverte en avril de plumées de choucas et de pigeons au milieu du site de l'abbaye redonna de l'espoir et réorienta les recherches. Le nid se trouvait donc dans les ruines elles-mêmes !

Cette constatation est assez surprenante dans la mesure où très peu de nidifications dans des bâtiments ont été constatées jusque-là.

La recherche s'avéra très compliquée : en effet, la femelle au nid est bien camouflée par la végétation poussant à cet endroit et adopte une position couchée avant l'éclosion, ce qui rend sa détection très difficile.

Ensuite, des indices convergents se multiplièrent aux abords de l'église : fientes, plumées. Et enfin, bingo !, la femelle fut repérée.

Depuis ce moment, un suivi permanent fut réalisé.

Evolution de la situation à Villers-la-Ville

Suivi et baguage

Comme le nid se trouvait à un endroit très difficile d'accès, de grands moyens ont dû être déployés pour s'approcher de celui-ci, et particulièrement une nacelle d'un type très particulier a dû être louée pour pouvoir y accéder et baguer les jeunes au nid.



Photo : Christophe Rousseau

Reproduction

En 2013, 2 jeunes sont nés ; en 2014, 3 ; en 2015, au moins 2 et en 2016, au moins 1.

Deux des trois jeunes de 2014 ont été retrouvés morts ou mourants. La cause en fut probablement la disparition de la mère¹.

D'autres éléments semblèrent confirmer la mort de cette femelle. En effet, en 2015, des indices laissèrent à penser qu'il s'agissait d'une autre femelle : alors que jusque-là, la phénologie n'était pas en phase avec la moyenne (nidification un mois plus tard), depuis 2015 les dates de reproduction se situent dans la moyenne. Et ensuite, la femelle de 2014 avait un comportement montrant une certaine tolérance aux dérangements, ce qui n'a plus été le cas par la suite.

Statut de l'espèce en Brabant wallon

Ce couple est le deuxième couple nicheur connu en Brabant wallon. C'est aussi le premier couple en Wallonie à nicher sur un bâtiment.

¹ En effet, seule la femelle nourrit les jeunes ; le mâle se contentant d'amener les proies au nid.

On estime actuellement que plus de 100 couples nichent en Wallonie.

L'espèce se porte donc plutôt bien et comme les meilleurs sites de nidification sont occupés, les bâtiments, ainsi que les falaises basses (à partir d'1,5m), représentent pour le rapace des sites de deuxième choix.



Photo : Didier Van Geluwe

Risques et menaces

Le Grand-duc d'Europe est un super-prédateur. Bien que se trouvant au sommet de la chaîne alimentaire, il doit faire face à de multiples causes de mortalité.

Parmi les plus fréquentes, on retrouve les collisions avec les câbles électriques, les fils barbelés, les voitures... Les grands-ducs peuvent aussi subir les conséquences des campagnes de dératisation en mangeant des rats empoisonnés.

Enfin, il y a aussi parfois des prédatations au nid ou des jeunes oiseaux par le renard voire le raton laveur pour les œufs.

Régime alimentaire

Peu de proies échappent à son éclectisme gastronomique. Les observations dans et autour du nid ont permis de constater qu'il se nourrissait de pigeons, choucas, corneilles, ou hérissons. Il ne dédaigne pas non plus d'autres rapaces nocturnes, tels la Chouette hulotte ou le Hibou moyen-duc. Mais l'observateur a aussi eu la surprise de découvrir une aile de héron sur place ainsi qu'une plumée de pintade !

Site favorable à la présence du Grand-duc

Le site de Villers-la-Ville se prête particulièrement bien à la nidification du grand-duc : en effet, il y trouve des parois pour installer son nid, des forêts proches pour se réfugier en dehors de la période de nidification et de grands espaces découverts pour chasser.

Collaboration avec les gestionnaires du site

Christophe Rousseau tient à remercier tout le personnel de l'abbaye pour sa compréhension et sa collaboration. En effet, les recommandations de Christophe pour garantir la tranquillité du rapace et sa pérennité sur le site ont toutes été prises en considération. Espérons que la pression touristique ne rende pas à l'avenir le site moins accueillant pour ce magnifique rapace !

Peut-on venir les observer?

Le grand-duc est une espèce craintive, particulièrement pendant la phase d'installation au nid et jusqu'à la naissance des jeunes. Un dérangement, par exemple la présence d'un observateur à la hauteur ou au-dessus du nid le fera abandonner le nid définitivement.

A Villers-la-Ville, l'emplacement du nid ne permet pas les observations des oiseaux. C'est seulement quand les jeunes commencent à découvrir les environs immédiats de l'aire (vers 5 – 6 semaines) qu'il est parfois possible de les voir. Néanmoins, cela reste exceptionnel. Connaissant le site et les oiseaux, Christophe ne les observe qu'en moyenne 1 fois toutes les 5 visites.



Photo : Didier Van Geluwe

Phénologie

- Fin décembre - janvier : première parade.
- Fin février – début mars : accouplement puis ponte.
- Avril : éclosion.
- Mi-juin : les jeunes commencent à explorer les alentours du nid.
- Fin juin : premiers vols dans le site de nidification.
- Juillet : les oiseaux quittent le site pour la forêt où ils vont rester en compagnie des parents.
- Septembre : fin de l'éducation par les parents et dispersion des jeunes.
- Le couple nicheur reste sur son territoire toute l'année.

Quelles autres espèces nichent également sur le site ?

Buse variable
Bondrée apivore
Epervier d'Europe
Autour des palombes
Faucon crécerelle
Pigeon colombin
Tous les pics, y compris le Pic épeichette
Bergeronnette des ruisseaux
Rougequeue à front blanc
Rougequeue noir
Gobemouche gris
Choucas des tours
... pour les plus remarquables

Ornitho de saison

DHOE jusqu'en 2015-2016

Claire Huyghebaert

Cet article fait le point sur les Dénombrements Hivernaux d'Oiseaux d'Eau ou DHOE en Brabant wallon jusqu'à la campagne de l'hiver 2015-2016. Il fait suite à un premier article concernant l'hiver 2007-2008 (Bruant Wallon n°1) et à une synthèse jusqu'en 2009-2010 (Bruant Wallon n°9). Je ne reprendrai donc pas les notions de base reprises dans ces 2 articles car celles-ci sont toujours valables.

Rappelons brièvement qu'il s'agit, depuis plus de 50 ans, à l'échelle nationale et internationale, de recenser à dates fixes, 4 fois par hiver, les oiseaux d'eau fréquentant une liste précise de zones humides afin de pouvoir en assurer un suivi sur le long terme. Ce recensement s'effectue sur base d'une liste d'espèces prédéfinie. Certains sites ne sont dénombrés qu'en janvier qui est le mois de participation à l'action internationale.

Des données complètes n'existant dans la base de données actuelle qu'à partir de l'hiver 1994-1995, cet article-ci concerne la période de 1994-1995 à 2015-2016, soit 6 années de plus que la synthèse du Bruant Wallon n°9. Nous verrons si les tendances repérées en 2010 pour le Brabant wallon sont toujours d'actualité et quelles seraient les tendances à l'heure actuelle.

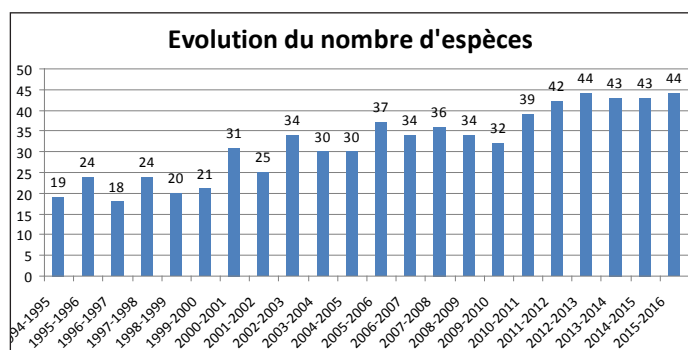
Tout d'abord, une mise en garde. Certains nombres peuvent ne pas correspondre exactement aux données citées en 2010. En effet, la base de données a vécu durant ces 6 années. Il y a eu des ajouts, des corrections, des modifications et réorganisations de sites, etc. et ce également pour les années passées.

Tous les Bruants Wallons sont téléchargeables sur le site web de la Régionale Natagora du Brabant wallon : <http://www.natagora.be/brabantwallon/index.php?id=1417>.

Et vous trouverez des informations détaillées concernant les DHOE sur le site web d'AVES : <http://www.aves.be/index.php?id=1387>.

Quelles espèces ?

Au cours des 22 hivers concernés, 74 espèces différentes ont été dénombrées.



Sur le graphique ci-dessus, nous voyons que le maximum de 44 espèces a été atteint en 2012-2013 et 2015-2016.

Nous y voyons aussi que depuis l'hiver 2011-2012, le nombre d'espèces plafonne à un peu plus de 40.

TOP20 des espèces les plus nombreuses

Espèces	Total d'individus
Mouette rieuse	59.051
Canard colvert	58.400
Foulque macroule	23.830
Bernache du Canada	15.266
Goéland argenté	13.015
Sarcelle d'hiver	9.107
Vanneau huppé	8.080
Gallinule poule-d'eau	6.256
Fuligule milouin	4.910
Grand Cormoran	4.515
Fuligule morillon	4.207
Ouette d'Égypte	3.574
Canard souchet	1.976
Canard chipeau	1.875
Héron cendré	1.831
Goéland cendré	1764
Grèbe huppé	1.023
Cygne tuberculé	989
Grèbe castagneux	563
Oie semi-domestique	546

Par rapport au même classement fait en 2010, nous constatons qu'il y a peu de modifications dans le haut du classement.

Même si l'ordre n'est pas toujours le même, la plupart des espèces du classement de 2010 se retrouvent dans celui de 2016, à l'exception du Goéland brun et de l'Oie cendrée qui ont été remplacés par les 2 derniers du classement, le Grèbe castagneux et l'oie semi-domestique.



Photo : Mouette rieuse - Bernard Danhaive

Sans surprise, les 3 premières espèces du classement sont les mêmes qu'en 2010. Par contre, la Bernache du Canada a fait une avancée de 3 places. Nous verrons plus loin quelle a été son évolution.

Le Vanneau huppé et le Canard chipeau ont également bien progressé.

Pour le Vanneau huppé, il ne s'agit pas réellement d'une progression car celle-ci est due à la réorganisation des sites de la province. En 2000-2001 et 2002-2003, l'espèce était en effet présente en grands nombres sur le site de Thorembois-Saint-Trond (Étang E411) mais ce site n'était pas attribué au Brabant wallon lors de l'étude de 2010.

L'évolution du Canard chipeau par contre est bien réelle et sera développée plus loin.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du nombre d'individus par espèce. On constate notamment que les 2 espèces au plus grand nombre d'individus (>50.000) représentent à elles seules 52,50% du total des observations. Par contre, les 26 espèces les moins nombreuses (<10 individus) ne représentent que 0,04% du total.

Nombre d'espèces (Total : 74)	Fourchette du nombre d'individus	Pourcentage du total
2	>50.000	52,50%
3	entre 50.000 et 10.000	23,30%
13	entre 10.000 et 1.000	21,96%
12	entre 1.000 et 100	1,91%
18	entre 100 et 10	0,29%
26	<10	0,04%

TOP20 des espèces les moins nombreuses

Espèces	Total individus
Cygne chanteur	1
Pélican blanc	1
Aigrette garzette	1
Bernache nonnette x Bernache de Canada	1
Goéland marin	1
Bécasseau variable	1
Nette demi-deuil	1
Bruant des roseaux	1
Oie rieuse	1
Goéland gris sp.	2
Mouette pygmée	2
Sarcelle à collier	2
Grèbe à cou noir	2
Harle huppé	3
Bernache de Magellan	3
Goéland pontique	3
Goéland à pattes jaunes	4
Grand Cormoran atlantique	4
Garrot à oeil d'or	4
Chevalier guignette	5

Parmi les 20 espèces les moins nombreuses, figurent 5 espèces non indigènes ou hybrides.

D'autres espèces sont soit des espèces nordiques ne descendant qu'exceptionnellement jusque chez nous (Cygne chanteur, Garrot à œil d'or) soit des espèces plutôt marines normalement pas présentes chez nous en hiver (Goéland marin, Harle huppé, Bécasseau variable).

Le Bruant des roseaux n'étant pas une espèce reprise dans la liste des espèces à recenser, il est probable

que des individus n'aient pas été mentionnés ou soient passés inaperçus.

Quant au Grèbe à cou noir, c'est une espèce bien présente aux décanteurs de Genappe où elle niche, mais elle est normalement absente du site en hiver. La présence de 2 individus en décembre 2005 peut donc bien être considérée comme une rareté.



Photo : Goéland marin - Vincent Rasson

Certaines de ces observations sont détaillées dans les 2 tableaux ci-dessous.

1 individu	Localisation	Recensement
Bécasseau variable	Genappe (décanteurs)	Novembre 1997
Cygne chanteur	Rosières (Étang du Grand Cortil)	Janvier 2003
Goéland marin	Mont-Saint-Guibert (CET et sablière)	Janvier 2003
Aigrette garzette	La Hulpe (Étang du Gris Moulin)	Février 2008
Bruant des roseaux	Tourinnes-la-Grosse (Grand Brou)	Janvier 2012
Oie rieuse	Bourgeois (Carpu)	Décembre 2015

>1 individu	Localisation	Nombre	Recensement
Mouette pygmée	Genappe (décanteurs)	2	Novembre 1997
Grèbe à cou noir	Genappe (décanteurs)	2	Décembre 2005
Goéland pontique	Mont-Saint-Guibert (CET et sablière)	3	Janvier et février 2006
Harle huppé	Zétrud-Lumay (Étang de pêche)	1	Février 2011
	Sart-Dames-Avelines (Étang Materne)	2	Janvier 2012

Espèces non observées

Parmi les 10 espèces de la liste à recenser non observées jusqu'en 2009, seules 5 espèces n'ont toujours pas été observées jusqu'ici lors des dénombrements des DHOE en Brabant wallon.

2010	2016
Grèbe jougris	
Cygne de Bewick	
Fuligule milouinan	observé
Eider à duvet	
Harle piette	
Harle huppé	observé
Erismature rousse	retirée de la liste
Pluvier doré	observé
Bécasseau variable	observé
Courlis cendré	

Le Fuligule milouinan a été vu sur 5 sites ces derniers hivers, le Harle huppé sur 2 sites et le Pluvier doré et le Bécasseau variable, sur un site.

Quant à l'Erismature rousse, elle a été retirée de la liste des espèces à recenser.

Fréquentation des sites

Actuellement, le nombre de sites potentiellement à recenser pour la province est de 82, soit 11 sites de plus que lors de notre étude de 2010. Mais il s'agit souvent de la réorganisation d'anciens sites par division ou regroupement. Quelques sites ont cependant été ajoutés notamment dans l'est de la province, peu couvert jusque là. D'autre part, le dénombrement a dû être abandonné sur certains sites, soit suite à des difficultés d'accès, soit par perte d'intérêt du site.

L'année 2013-2014 avec 52 sites a vu le plus de dénombrements de sites, suivie par l'année 2015-2016 avec 51 sites.

Parmi ces sites, aucun n'a été recensé la totalité des 22 années couvertes par cet article.

TOP20 des sites en nombre d'espèces

Sites	Nbre espèces
Zétrud-Lumay (Étang de pêche)	36
Genappe (Décanteurs)	35
La Hulpe (Étang du Gris Moulin)	31
Mont-Saint-Guibert (CET et sablière)	31
La Hulpe (Grand étang)	30
Wavre (étangs de Bierges)	30
Gastuche (Étang Paradis, bord de route nationale)	29
Genvall (Lac)	29
Pécrot (Étangs)	29
Gastuche (Étangs de Laurensart)	28
Lasne (Étangs)	28
Sart-Dames-Avelines (Étang Materne)	28
Lasne (Pêcheries)	26
Ottignies (Lac de Louvain-la-Neuve)	26
Nivelles (Parc de la Dodaine)	25
Genvall (Étang du Lido)	24
Maransart (Étangs d'Aywiers et pisciculture)	24
Ohain (Étangs du Smohain-Aquinot)	24
Rosières (Étang du Grand Cortil)	24
Wavre (Étang de Walibi et sud de la E411)	23

Un site ajouté à la liste après 2009, les étangs de Zétrud-Lumay, se voit propulsé à la première place avec 36 espèces recensées, détrônant les décanteurs de Genappe avec un total de 35 espèces.

Comparaison Genappe – Zétrud pour la période depuis 2010-2011

Pour la période considérée, le total d'espèces recensées aux décanteurs de Genappe n'est plus que de 25.

La comparaison entre les espèces dénombrées sur ces 2 sites depuis 2010-2011, année du premier recensement à Zétrud, montre que les plus grands nombres d'individus sont notés à Genappe où la Sarcelle d'hiver est toujours la mieux représentée.

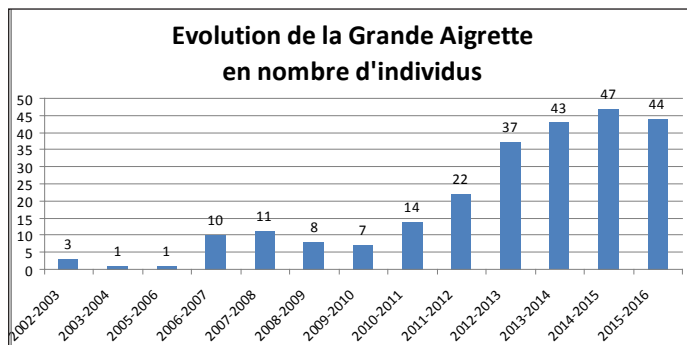
De manière générale, les espèces sont présentes à Genappe avec un plus grand nombre d'individus qu'à Zétrud.

Une autre constatation est le plus grand nombre d'espèces non indigènes ou non sauvages à Zétrud avec 10 espèces contre 2 à Genappe.

Je n'ai pas d'explication précise concernant ces différences. Une piste de réponse serait, pour Genappe, la taille plus importante du site, le nombre de bassins et la quiétude de la Réserve Naturelle. Alors que Zétrud est, dans sa plus grande partie, un étang de pêche où les espèces non indigènes se sentent à l'aise avec la proximité de l'homme et où elles trouvent leur nourriture facilement et sans risque.

Focus espèces

La Grande Aigrette



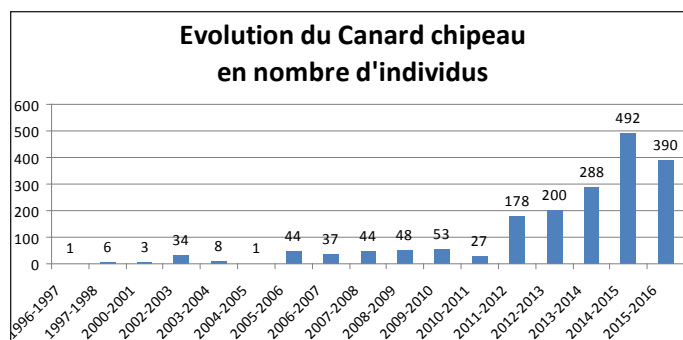
Lors de l'étude de 2010, nous avons constaté la présence de l'espèce à partir de l'année 2002, les nombres augmentant à partir de 2006. Nous voyons maintenant que l'espèce est de plus en plus présente chez nous, allant jusqu'à un maximum de 47 ex. en 2014-2015.

Les 2 sites les plus fréquentés sont les étangs de Bousval où un dortoir a été découvert (voir l'article à ce sujet dans le BW30) et le site de Gastuche, étangs Paradis et Laurensart, où un dortoir pourrait bien se cacher.



Photo : Grande Aigrette - Thierry Maniquet

Le Canard chipeau



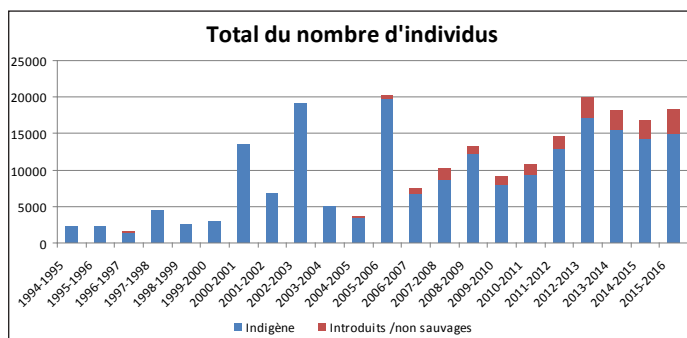
En 2010, le Canard chipeau était en 19^e position du classement des espèces les plus nombreuses. Actuellement, il est passé à la 14^e place.

En 2010, il était présent sur 17 sites avec des nombres significatifs sur l'Étang du Gris Moulin à La Hulpe et aux décanteurs de Genappe. Actuellement, il est présent sur 26 sites, soit 9 de plus qu'en 2010. Les 2 sites les plus fréquentés sont toujours les mêmes. Citons en outre les étangs de Bierges, l'étang Decellier et le Grand étang à La Hulpe et les étangs du Smohain à Ohain.



Photo : Canard chipeau - Hervé Paques

Espèces non indigènes et/ou non sauvages

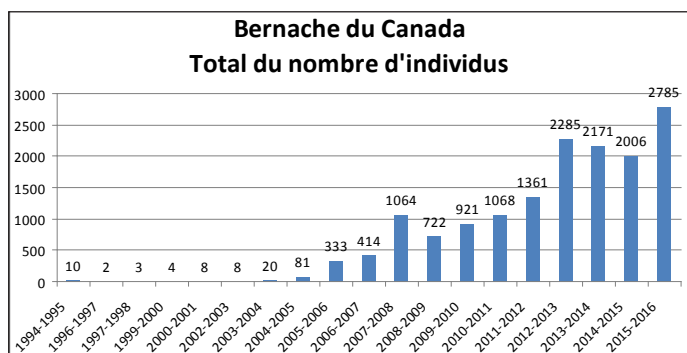


En 1994-1995, les espèces introduites étaient au nombre de 2, la Bernache du Canada et l'Ouette d'Égypte, avec respectivement 10 ex. et 9 ex. D'autres espèces se sont ajoutées petit à petit à partir de 1999-2000, en commençant par la Bernache nonnette.

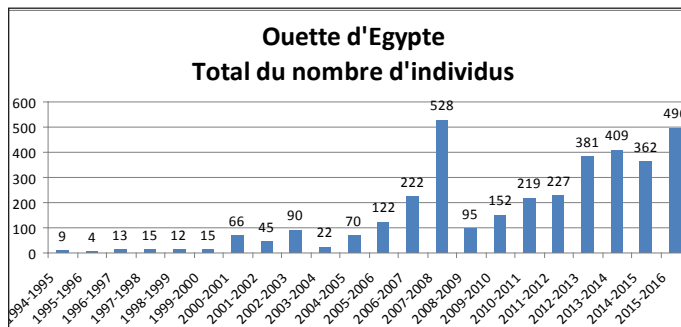
Au total des 22 années, ce sont 19 espèces introduites, hybrides ou non sauvages qui ont été observées lors des DHOE. Elles représentent 8,77% du total des individus dénombrés pendant toute la période.

La proportion espèces indigènes / espèces introduites ou non sauvages est passée de 99,19% / 0,81% en 1994-1995 à 81,46% / 18,54% en 2015-2016. La barre des 10% d'espèces non indigènes ou non sauvages a été franchie en 2009-2010.

Les 18,54% du dernier hiver sont essentiellement dus à la Bernache du Canada qui représente à elle seule 15,22% de l'ensemble des individus recensés cette dernière année. Il sera intéressant de suivre cette évolution les prochaines années.



Nous voyons par contre que l'Ouette d'Égypte, malgré sa place de 2^e espèce introduite, ne représente qu'environ un cinquième de la part des Bernaches du Canada, soit 1,57% du total général des individus dénombrés durant l'ensemble des 22 hivers. Pour le dernier hiver, cette part passe à 2,71% du total.



Le pic de 2007-2008 est dû à des nombres élevés aux étangs de Laurensart à Gastuche (146 ex. en novembre et un total de 286 ex. pour les 4 mois) et aux étangs de Bierges (total de 104 ex. avec un maximum de 49 ex. en janvier). Ces nombres sont particulièrement élevés pour l'espèce qui se rencontre généralement chez nous en groupes moins importants. Néanmoins, les sites de Gastuche et des étangs de Bierges sont les plus importants pour l'espèce, du moins dans le cadre des DHOE.



Photo : Ouette d'Égypte - Hervé Paques

Conclusion

Après avoir comparé les données jusqu'en 2010 avec celles des 6 dernières années, nous avons pu constater notamment que le nombre d'espèces dénombrées est passé de 64 en 2010 à 74 en 2016, que certaines espèces indigènes progressent, comme la Grande Aigrette et le Canard chipeau, et que la plus présente des espèces introduites, la Bernache du Canada, a connu un boom en 2015-2016.

Toutes ces informations sont utiles et nécessaires pour mieux connaître l'évolution des espèces fréquentant les zones humides et, par conséquent, pour pouvoir encore mieux protéger ces milieux.

En pratiquant notre hobby, nous pouvons donc contribuer à cette action de protection. Si cette activité vous tente, n'hésitez pas à contacter votre coordinateur régional. Vous trouverez ses coordonnées sur le site web d'AVES <http://www.aves.be/index.php?id=1387>.

Le coin des enquêteurs

Thierry Maniquet

Recherche des dortoirs de Grandes Aigrettes

Souvenez-vous. L'automne dernier, nous lançons une **enquête pour recenser les dortoirs de Grandes Aigrettes**. Grâce à cette enquête, un dortoir avait pu être découvert à Bousval et l'existence plus que probable d'un autre dortoir avait été mise en avant sur le site de Laurensart à Gastuche (voir le Bruant Wallon n° 30).



Photo : Grande Aigrette - Philippe Selke

Bonne nouvelle : cette année, la recherche de dortoirs est intégrée dans les **opérations de dénombrements hivernaux des oiseaux d'eau (DHOE)**. Cette recherche s'ajoute ainsi aux recensements de dortoirs de Grands Cormorans.

A l'heure où vous lirez ces lignes, le premier week-end de recensement aura déjà eu lieu ; trois autres week-ends seront encore consacrés à ces opérations : les 17 et 18 décembre, les 14-15 janvier et les 18-19 février.

Rappelons que la recherche de dortoirs de Grandes Aigrettes nécessite une présence sur les sites potentiellement intéressants en toute fin de journée, à la nuit tombante. Ces oiseaux arrivent en effet aux dortoirs plus tard que les Grands Cormorans.

Vous pouvez retrouver toutes les infos utiles (où et quand chercher ?) via le lien ci-après : <http://www.natagora.be/brabantwallon/index.php?id=3704#c17406>

Pour rappel, la coordinatrice des DHOE pour le Brabant wallon est Claire Huyghebaert (clairehuy@hotmail.com).

Action dans les plaines agricoles

Comme l'a démontré le projet PACO dont nous avons déjà parlé dans cette revue (voir notamment les n° 7, 10 et 14), la **situation du Bruant proyer est de plus en plus préoccupante** et les plaines agricoles de Hesbaye (notamment en Brabant wallon) deviennent un des derniers bastions occupés par cette espèce. Vous découvrirez en primeur dans les pages qui suivent un projet d'actions en sa faveur et qui se concentre sur la plaine de Perwez-Thorembais. Des volontaires sont demandés pour assurer le suivi de ce projet.

Le point de contact pour cette opération est jean-yves.paquet@aves.be

Oiseaux des roselières

Dans le cadre des projets Life financés par l'Union européenne, a débuté cette année un important projet stratégique à l'échelle du pays, le Belgian Nature Integrated Project (BNIP), qui a pour objet de contribuer à aider à atteindre les objectifs de Natura 2000 et les objectifs de conservation européenne.

Ce projet comporte différents volets, dont un volet « oiseaux des roselières ». Dans ce cadre, Natagora est à la recherche de roselières peu fréquentées ou peu connues, mais qui pourraient présenter un intérêt pour certaines espèces comme par exemple le Butor étoilé, le Busard des roseaux, le Phragmite des joncs ou la Gorgebleue à miroir pour ne citer que les espèces davantage susceptibles d'être observées dans notre région, que ces espèces y soient visibles pendant la saison de nidification, en migration ou, pour certaines d'entre elles, en hivernage.



Photo : Phragmite des joncs - Bernard Danhaive

Quels sont les sites recherchés ?

- toutes les roselières humides, c'est-à-dire qui ont les pieds dans l'eau, même de petite taille ;
- les roselières sèches, pour autant qu'elles aient une taille importante (plusieurs hectares) ou qu'elles fassent partie de complexes marécageux plus importants.

Même s'il n'y a sans doute pas un énorme potentiel pour le Brabant wallon, il y a peut-être certains sites, souvent privés, oubliés dont l'existence mériterait d'être signalée.

Le point de contact pour ce projet est Philippe Deflorenne (philippe.deflorenne@natagora.be).

Pour plus d'infos sur ce projet Life : <http://life-bnip.be/fr>.

Nidification du Vanneau huppé

Nous en avons parlé dans le Bruant Wallon n°31, nous envisageons de lancer une enquête sur la **nidification du Vanneau huppé** en Brabant wallon le printemps prochain. Cette enquête s'inscrit dans le prolongement d'une enquête lancée aux Pays-Bas en 2016, relayée en Flandre par Natuurpunt et portant sur les années 2016 et 2017.



Photo : Vanneau huppé - Victor Claes - Chaumont-Gistoux

Cette enquête a pour objectif de faire le point sur cette espèce dont la population a tendance à baisser de façon inquiétante en raison d'un trop faible taux de reproduction (-5% chaque année aux Pays-Bas au cours de la période 2005-2014 ; la population en 2013 est d'environ la moitié de ce qu'elle était en 1990 – voir <https://www.sovon.nl/nl/jaarvandekievit>).

Sans doute l'aurez-vous constaté vous-même en parcourant les zones de cultures et de prairies : si cette espèce caractéristique est encore bien visible à certains endroits, certaines terres ont été délaissées ces dernières années.

De surcroît, même si l'espèce est présente, il n'est pas du tout certain qu'elle arrive à produire des jeunes à l'envol.

Nous diffuserons prochainement un protocole pour cette enquête sur le forum Natagora. Mais d'ores et déjà, vous pouvez nous faire part de votre intérêt pour cette enquête, en indiquant la zone que vous pourriez prospecter.

Point de contact : Thierry Maniquet (thicorhel@skynet.be)

Un GRAND MERCI pour leurs illustrations à

Victor Claes
Dimitri Crickillon
Sacha d'Hoop
Bernard Danhaive
Catherine Daout
Didier Kint
Danièle Lafontaine
Thierry Maniquet

Bruno Marchal
Hervé Paques
Vincent Rasson
Christophe Rousseau
Philippe Selke
Axel Smets
Didier Van Geluwe

Vous êtes de plus en plus nombreux en Brabant wallon à photographier les oiseaux près de chez vous. Nous avons besoin de vous pour illustrer notre revue. Nous privilégions tous les clichés provenant de notre province. A envoyer à [bw\(AT\)natagora.be](mailto:bw(AT)natagora.be). Merci d'avance.

Protection

Pouvons-nous sauver le Bruant proyer ?

Actions coordonnées en faveur des oiseaux des champs sur la plaine agricole de Perwez-Thorembais

Par Jean-Yves Paquet, Thierry Walot, Arnaud Laudelout.

Comme les lecteurs du Bruant Wallon le savent, le Bruant proyer, une des espèces les plus typiques des grandes plaines agricoles de la Jeune Province, est en mauvaise posture. Grâce aux recherches sur le terrain du Groupe de Travail PACO « Proyers & co », qui compte de nombreux Brabançons dans ses rangs, nous savons que le nombre de couples nicheurs est descendu à un niveau dangereusement bas. Il ne restait en effet qu'environ 600 couples de proyers en Wallonie en 2014, alors que la population était encore estimée à plusieurs dizaines de milliers de couples il y a seulement une quarantaine d'années. Le risque de disparition est donc sérieux. Ce déclin correspond aussi à une régression de l'aire de répartition. Le principal noyau, situé en Hesbaye, perd du terrain sur son flanc ouest. L'espèce régresse fortement à la limite entre le Brabant Wallon et la Province de Namur.

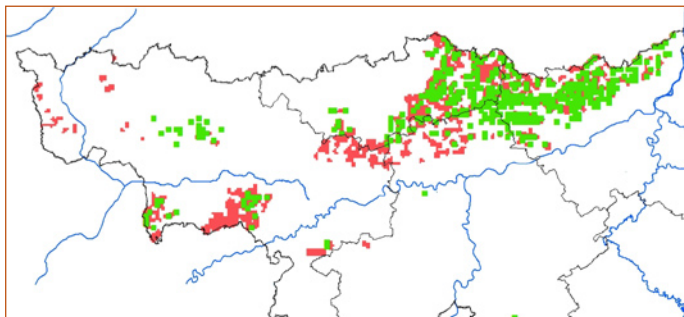


Figure 1 : En vert, zone encore occupée par le Bruant proyer nicheur en Wallonie selon les résultats de terrain du GT PACO entre 2010 et 2014 (voir Ory et al 2015 pour plus de détails). En rose, l'aire perdue depuis 2001-2007.

Comme l'espèce vit dans les grandes plaines agricoles, des outils comme la création de réserves naturelles ou des gestions ciblées sont mal adaptés.

L'outil « désigné » réside dans les méthodes agroenvironnementales¹ (MAE). Encore faut-il

¹ Le programme agroenvironnemental fait partie du volet de développement rural de la politique agricole européenne et wallonne. Il comporte un menu d'actions proposées aux agriculteurs pour améliorer l'environnement comme le maintien des mares et des haies ou encore de prairies abritant une faune et une flore naturelles. Les agriculteurs sont donc payés pour ces actions, un montant qui couvre le manque à gagner de leur mise en œuvre. Pour plus de détails voir <https://www.natagriwal.be/>

comprendre quelles sont les MAE favorables à l'espèce et surtout, à quelle « densité » dans le paysage ces mesures se montreront suffisantes pour réussir à maintenir l'espèce et les autres oiseaux des milieux agricoles. C'est dans ce cadre qu'Aves collabore depuis cette année à un projet multi-acteur en Brabant wallon. C'est donc tout naturel de décrire ce projet en primeur dans la présente revue.

Ce projet cible la plaine de Perwez-Thorembais, d'une superficie agricole d'un petit millier d'hectares, où l'ensemble du cortège des oiseaux des champs est encore présent à la bonne saison. En plus de l'Alouette des champs, de la Caille des blés, de la Bergeronnette printanière et de la Perdrix grise, la plaine compte une petite population d'environ une douzaine de couples de Bruant proyer.

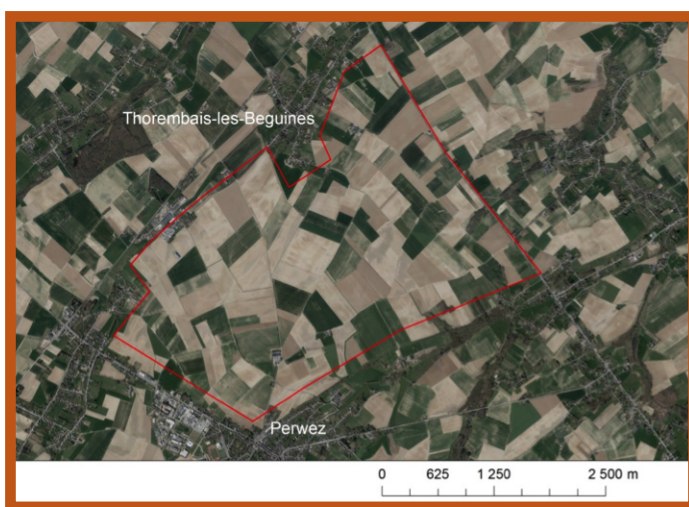


Figure 2 : Cartographie du plateau agricole concerné, situé entre Perwez et Thorembais et bordé à l'est par la N91.



Figure 3 : Vue générale de l'open field typique de ce paysage hesbignon.

Ce projet se déroulera durant plusieurs années dans le cadre d'un volet de démonstration et expérimental du programme de mesures agroenvironnementales de la Wallonie. Son objectif majeur est de mettre en œuvre des aménagements dans les parcelles agricoles pour favoriser la nidification et l'alimentation toute l'année des oiseaux des champs. Il s'agit d'un projet pilote qui s'efforce aussi d'impliquer d'autres partenaires que les agriculteurs. Ces partenaires peuvent agir de manière complémentaire en renforçant leur action (chasseur, naturaliste, commune essentiellement). D'autres aspects importants sont, d'une part, le test de nouvelles actions non encore éprouvées et, d'autre part, un suivi scientifique et agronomique qui va évaluer l'effet des mesures mises en place.

Les actions mises en place viseront à améliorer l'alimentation des oiseaux en apportant des graines de froment à la mauvaise saison et en favorisant les insectes à la bonne saison. Des zones de hautes herbes qui favorisent aussi les insectes et l'installation de nids au sol sont aussi prévues.

En pratique, les aménagements consistent principalement en :

- Des bandes de froment maintenu non récolté à la moisson.
- Des petites parcelles de hautes herbes fauchées tard dans la saison ou même non fauchées et souvent en forme de bandes. Ces petites parcelles sont parfois semées de mélanges très fleuris au printemps et en été. Des talus ou bords de chemins agricoles fauchés le plus tard possible font aussi partie de ce type de petits milieux intéressants pour les oiseaux des champs.
- De petits buissons bas plantés pour servir d'abris, de perchoirs et de repaires aux oiseaux.
- Des tas de fumiers plus nombreux en bord des champs.
- Une adaptation sur des surfaces limitées de la gestion des « couvertures du sol » à l'automne est aussi en projet (types de mélanges et dates de destruction adaptés pour conserver des abris à la mauvaise saison).

Ces actions seront mises en œuvre progressivement en plusieurs années. Le suivi scientifique des oiseaux dans la plaine permettra d'évaluer si les oiseaux en profitent, si la reproduction est améliorée et donc, concrètement, si davantage de Bruants proyers et de Perdrix grises se reproduisent et ont des nichées plus nombreuses.

Des enseignements en seront tirés pour améliorer l'ensemble du programme agroenvironnemental.

4a : Bande de hautes herbes dans les champs :



4b : Froment sur pied à l'automne :



4c : Plantation de buissons dans la plaine :



Figure 4 : Quelques exemples de mesures mises en place dans la plaine de Perwez-Thoremabais.

Pour réussir à mettre en place ces mesures, un partenariat multi-acteurs est absolument nécessaire. En effet, à terme, les aménagements devraient idéalement couvrir 2 ou 3% de la surface de la plaine pour avoir un effet significatif et durable sur les populations d'oiseaux des champs. Dans cette zone dévolue à l'agriculture intensive, on demande donc aux agriculteurs un effort important (petites surfaces à gérer, tolérance vis-à-vis de plantes pas toujours souhaitées dans les champs, paiements des MAE ne compensant pas toujours la perte de revenu,...), souvent sur leurs meilleures terres. Seul un partenariat qui soutient les agriculteurs techniquement et financièrement permettra d'atteindre notre objectif.

Les agriculteurs sont donc les principaux acteurs du projet. Les aménagements qu'ils réalisent font l'objet de contrats avec le Service Public de Wallonie pour indemniser certains coûts. Actuellement des démarches sont en cours pour impliquer aussi les chasseurs qui apprécient l'effet favorable sur le gibier sauvage toujours préféré aux lâchers de faisans ou de perdrix sans avenir. On constate de leur part un réel souhait de soutenir ces projets financièrement et techniquement (entretien par exemple). Natagriwal (www.natagriwal.be) est aussi partie prenante en apportant un appui scientifique et son expertise technique pour l'encadrement administratif et technique. Natagriwal cofinance aussi des actions testées. La commune de Perwez est aussi un acteur sollicité. Outre son rôle souhaitable dans la mise en valeur locale du projet et de ses acteurs agricoles particulièrement, il pourrait être souhaitable de discuter des possibilités d'adapter le mode d'entretien de certains accotements dans la zone d'action. L'UCL (www.graew.be) de son côté coordonne le projet et son représentant, Thierry Walot, est un des principaux instigateurs des contacts avec les acteurs locaux, appuyé par le Conseiller Natagriwal F-X Warnitz. Enfin, notre association, et en particulier son pôle ornithologique Aves, est bien entendu aussi impliquée d'une part avec le financement de certains aménagements et, d'autre part, pour le suivi scientifique de leurs effets sur les oiseaux¹.

Les aménagements financés le sont en partie dans le cadre d'un appel au don « Proyer » de Natagora en 2014, qui avait permis à des dizaines de donateurs de contribuer à la mise en place de mesures tests, que nous avons finalement commencé à mettre en action à Perwez. De plus, une subvention de la Wallonie nous permet de développer un suivi scientifique détaillé de l'avifaune sur le site. En 2016, une opération de cartographie des oiseaux nicheurs a ainsi été menée sur l'ensemble des 1000 ha. Cette technique, assez lourde,

a nécessité au total plus de 20 passages de plusieurs recenseurs, qui ont cartographié tous les oiseaux observés pendant la période de reproduction. Les données ont été introduites dans le portail avimap.be, développé spécialement pour faciliter la cartographie des territoires (voir encart). C'est ainsi que 87 territoires d'Alouettes des champs ont été dénombrés ainsi que 11 territoires de Bruants proyers. Sur ces 11 territoires, un suivi détaillé durant l'été 2016 a de plus permis de constater un succès de la reproduction, bien que tardif, d'au moins 5 couples (avec jeunes à l'envol). Cette année constitue donc l'année de référence et au fur et à mesure de l'avancement du projet et de la mise en place des actions, nous espérons ainsi observer les changements en termes d'avifaune.

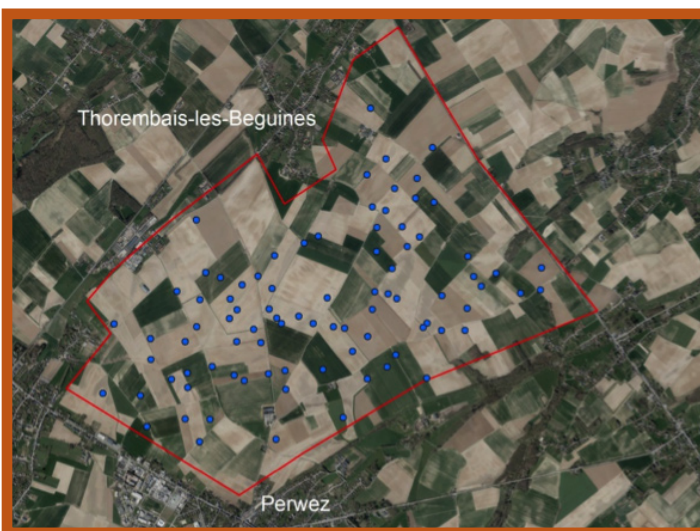


Figure 5 : Centre des territoires des Alouettes des champs inventoriées en 2016 sur le plateau (points bleus).

Vous, les ornithologues régionaux, pouvez aussi contribuer à ce suivi ! D'une part, simplement en visitant la zone (<http://observations.be/gebiet/view/246902>) et en y notant vos observations. D'autre part, si vous avez un peu plus de temps, en vous proposant pour les suivis qui seront menés dans les prochaines années. Ces suivis concernent à la fois les oiseaux nicheurs (vous pouvez prendre part à la cartographie des territoires) mais aussi les hivernants, car un réseau de parcelles de froment laissé sur pied a été mis en place.

Pour plus d'information : jean-yves.paquet@aves.be. Une visite de terrain sera organisée pour les donateurs « Proyer » au printemps 2017.

Merci à tous pour votre collaboration !

¹ Ce suivi scientifique est une des actions bénéficiaires d'une subvention de la Wallonie consacrée à l'amélioration des mesures agroenvironnementales en faveur des oiseaux menacés des milieux agricoles.

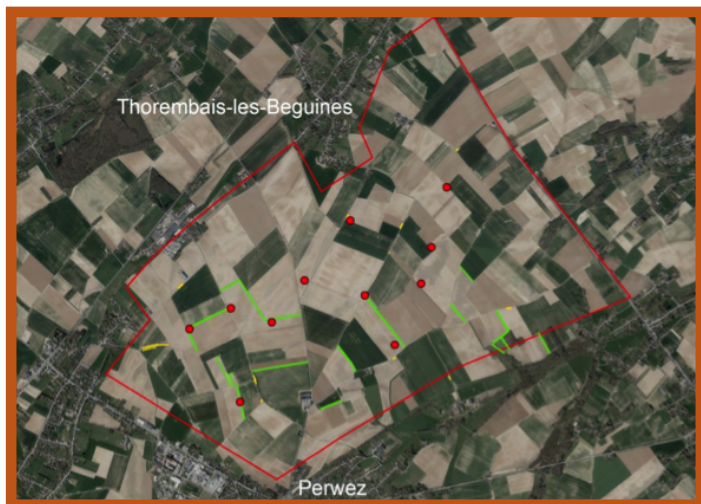


Figure 6 : Carte des centres approximatifs des 11 territoires de Bruant proyer identifiés en 2016. Les bandes aménagées (MAE) sont indiquées en vert, les tas de fumier en jaune.

ELI-Agronomie - Th. Walot - thierri.walot@uclouvain.be
- 0476/792117

NATAGRIWAL-F.-X.Warnitzfxwarnitz@natagriwal.be -
0499/670499

Avec le soutien du Service Public de Wallonie



Avimap.be (actuellement en cours de traduction vers le français) est un portail développé par SOVON Vogel Onderzoek, en collaboration avec l'INBO, Natuurpunt Studie et Aves-Natagora. Il facilite grandement l'application de la méthode de « cartographie des territoires » lors du recensement d'oiseaux nicheurs dans un périmètre défini (réserve naturelle, site d'intérêt...). Pour un inventaire complet des oiseaux nicheurs, l'ensemble du périmètre défini doit être parcouru au minimum 5 à 6 fois tout au long de la saison, en cartographiant et en encodant sur le portail toutes les observations. Au bout de la saison, toutes les données sont utilisées pour composer une carte par espèce, sur base de laquelle une interprétation permet de délimiter les « territoires » (basée sur les comportements notés, les contacts simultanés de plusieurs individus, les regroupements spatiaux des points au cours des visites). Ce travail, assez lourd si on le réalise manuellement, est automatisé et standardisé dans Avimap qui dispose d'un outil d'« autoclustering ». Le travail de terrain est aussi grandement facilité car deux applications pour Android permettent d'encoder directement les données sur le terrain : Obsmapp (bien connu des utilisateurs d'Observations.be) et une application dédiée « Avimap ». Pour plus d'informations ou si vous souhaitez tester la méthode en 2017, n'hésitez pas à contacter jean-yves.paquet@aves.be. Les données d'Avimap peuvent aussi être envoyées sur le compte Observations.be de l'observateur qui le souhaite.



Photo : Bruant proyer - Victor Claes - Opheylissem

Cela s'est passé près de chez vous

Une belle histoire d'oiseau à Birds Bay

Catherine Houillet

L'ASBL Birds Bay est un Hôpital pour animaux sauvages. Des animaux sauvages de toutes plumes et de tous poils (pas les chiens et chats et autres animaux domestiques) trouvés trop jeunes, malades ou blessés sont apportés à Birds Bay où ils sont soignés, de façon totalement bénévole. Birds Bay s'est assuré de la collaboration d'un médecin vétérinaire.

Les oiseaux prêts à être relâchés sont bagués. Cette bague est en quelque sorte la carte d'identité de l'oiseau, qui permettra d'avoir de ses nouvelles, s'il est recueilli ultérieurement, tant à l'étranger que sur notre territoire. Dès que leur état le leur permet, les animaux sont remis dans la nature, dans le biotope qui leur convient, au moment le plus favorable pour eux.

Chaque année plus de 3.000 animaux sont apportés, dont environ 70% sont relâchés.

Une bonne nouvelle et l'occasion pour Catherine Houillet, bénévole chez Birds Bay, de raconter l'histoire d'un de ces heureux sauvetages.



Photo : Cigogne blanche - Victor Claes - Incourt

Depuis quelque temps, ma collègue Patricia me harcèle pour que j'écrive une belle histoire d'oiseau. J'ai beau me creuser la tête, je ne sais laquelle choisir car, de belles histoires, il y en a souvent. Pour moi, tous les oiseaux sont extraordinaires, même les Pigeons ramiers qui nous apprennent tant de choses sur l'anatomie et les comportements pour peu qu'on s'y intéresse. Ils sont aussi amenés par des personnes pleines de générosité, qui viennent parfois de loin. Cela mérite d'être souligné.

Bien sûr, nous avons parfois des oiseaux plus rares, telle cette Cigogne blanche en migration, empoisonnée. Nous l'avons soignée et nourrie avant qu'elle continue

sa route. Tenir une cigogne dans les bras, j'en garde encore un souvenir émerveillé ... même si elle était pleine de poux !

Une belle histoire : celle du jeune merle à la patte brisée au niveau du tibia mais très près de l'articulation. Il avait peu de chance car c'était une fracture ouverte. On a décidé d'essayer malgré tout de le sauver : antibiotique et attèle faite d'une " touillette " et 2 semaines d'immobilisation. Il sautillait très bien sur sa patte saine. J'ai eu peur lorsqu'on lui a enlevé le pansement mais tout allait bien, la peau était bien cicatrisée, mais l'articulation bloquée ... Il s'est rééduqué lui-même et a retrouvé l'usage de ses doigts. Mais après 4 semaines en petite cage, il ne savait plus très bien voler. Il fut bagué et placé dans la volière. Au début, il restait au sol. Catastrophe ! Alors que la liberté était à quelques mètres ... en hauteur (une petite porte ouverte donne sur l'extérieur et l'oiseau peut sortir de lui-même).



Photo : Merle noir - Hervé Paques - Zétrud

Petit à petit, il a retrouvé l'usage de ses ailes aussi, a repris des forces, s'est perché sur les branches basses puis de plus en plus hautes ... Je croyais qu'il ne partirait jamais, d'autant plus qu'il se cachait quand on allait le nourrir, puis nous appelait de sa branche : « suis toujours là ». Un matin - miracle - je l'ai trouvé à la porte du chalet, et il m'a montré qu'il pouvait gratter le sol et se nourrir, puis il est parti vers le verger voisin en sautillant et voletant, comme tout merle digne de ce nom. Ce fut un très beau jour, avec le sentiment d'avoir fait du bon boulot et la joie de voir son implication récompensée. Belle vie à toi, petit merle !

Que dire de plus ?

Comme dans toute belle histoire ... Fin

<http://www.birdsbay.be>

Agenda des activités de la Régionale Natagora Brabant wallon

Agenda complet régulièrement mis à jour sur www.natagora.be/brabantwallon

SAMEDI 31 DECEMBRE (1 matinée)

Découverte de quelques espaces verts de Louvain-la-Neuve

A partir du petit parc paysager de la Scavée du Biéreau présentant quelques arbres exotiques remarquables, la balade nous emmènera via un ancien chemin creux reliant le plateau à la vallée de la Malaise vers le bois de Florival.

Quelques réminiscences de ce qu'était le paysage avant l'installation de l'université... et nous serons attentifs à tous les signaux caractéristiques de l'hiver. Éthologie végétale

RDV 9h30 devant la Ferme du Biéreau, avenue du jardin botanique, 1348 LLN. Fin vers 12h30.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact : Françoise Baus 0479/890 823 ou [francoise.baus\(at\)skynet.be](mailto:francoise.baus(at)skynet.be). **Inscription obligatoire** pour le 26/12 par sms uniquement.

SAMEDI 14 JANVIER 2017 (1 matinée)

Balade naturaliste au Bois des Rêves

Découverte naturaliste générale, éthologie animale et végétale, utilisation culinaire et médicinale des fruits/bourgeons/racines.

RDV à 9h30 devant le pavillon d'accueil du bois des Rêves, allée du bois des Rêves, 1341 Céroux-Mousty. Fin vers 12h30.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact : Françoise Baus 0479/890 823 ou [francoise.baus\(at\)skynet.be](mailto:francoise.baus(at)skynet.be). **Inscription obligatoire** pour le 10/1 par sms uniquement.

DIMANCHE 22 JANVIER (1 matinée)

La vallée de la Dyle de Ways à Bousval

Promenade naturaliste (flore et faune en hiver) en milieux variés.

RDV : 9h00 devant l'église de Ways. Fin vers 12h.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact et inscription obligatoire (15 personnes max) : [samyndidier\(at\)hotmail.com](mailto:samyndidier(at)hotmail.com)

SAMEDI 28 JANVIER (1 matinée)

Le Bois de Lauzelle en hiver

Les adaptations végétales et animales à la période hivernale, reconnaissance des arbres aux bourgeons.

RDV à 9h30 au parking malin «barrière du Notaire» bld de Lauzelle, à 1348 Louvain-la-Neuve. Fin vers 12h30.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact et inscription obligatoire pour le 20 janvier : Françoise Baus ([francoise.baus\(at\)skynet.be](mailto:francoise.baus(at)skynet.be) ou tél 0479 890 823 par sms uniquement).

SAMEDI 4 FEVRIER (1/2 ou 1 journée)

Gestion au « Refuge Naturel RNOB » de la Marache

Divers travaux, notamment la taille d'arbres têtards ; emporter bottes, gants de travail, pique-nique éventuel.

RDV à partir de 10h00, en face du restaurant "LES 3 CANARDS", hameau de la Marache (Lasne, Ohain). Bienvenue aussi plus tard, fin à votre convenance.

Gratuit. Contact : Noël De Keyzer 0475/74 53 49 ou [dekeyzer.meno\(AT\)gmail.com](mailto:dekeyzer.meno(AT)gmail.com).

SAMEDI 11 FEVRIER (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle de Nysdam.

Coupe d'entretien sur des berges d'étangs et dans des zones marécageuses ; emporter gants de travail, bottes, pique-nique éventuel, scie et/ou sécateur.

RDV à 10h00 à l'entrée du Parc Solvay, Chaussée de Bruxelles à La Hulpe. Fin des activités à votre convenance.

Gratuit. Contact : Manu Prignon 0478/56.29.55

DE MI-FEVRIER A MI-AVRIL

(20 matinées max., variables en fonction de la météo)

Sauvetage des batraciens en migration à Jodoigne

Relève des seaux du barrage à batraciens tous les matins entre 8 et 9h au niveau du Château des Cailloux, sur la chaussée de Hannut.

Inscription obligatoire.

Gratuit. Contact : Hervé Paques 0497/97.02.36 ou herve.paques@gmail.com

SAMEDI 18 FEVRIER (1 matinée)

La vallée de la Dyle de Florival à Pécrot

Les oiseaux au coeur de l'hiver. Observation en milieux variés (prairies, milieux boisés, marais et étangs).

RDV : 8h45 sur le parking de la société EXIDE TECHNOLOGIES (anc ets Tudor) - Rue de Florival 93, 1390 Archennes. Fin vers 12h

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact et inscription obligatoire (15 personnes max) 0494/159507 ou thicorhel(at)skynet.be.

SAMEDI 11 MARS (1 matinée)

Les oiseaux de Villers-la-Ville

Écoutons et observons les oiseaux au début du printemps.

RDV : 8h30 sur le parking des ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville, avenue Georges Speeckaert. Fin vers 12h30.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact et inscription obligatoire (15 personnes max) par SMS au 0478 397624 ou par mail clairefery001(at)gmail.com

La Régionale Natagora Brabant wallon, en quelques lignes...

Le but de la Régionale Natagora Brabant wallon est de rassembler toutes les personnes qui désirent s'investir dans l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation du public à la nature, ainsi que dans le partage des connaissances naturalistes et la découverte de la nature. Par exemple, activités d'observation de la faune et de la flore locales, protection de sites naturels tels que les zones humides et les batraciens qui y vivent, promotion de l'accueil de la nature au jardin, etc. Ces activités sont développées dans un souci constant de formation et d'éducation, mais aussi de communication et d'écoute du public et des acteurs socio-économiques locaux.

La Régionale s'organise en différents Pôles d'action. Actuellement, il en existe plusieurs :

- Ornitho
- Mammifères
- Vigilance
- Sensibilisation
- Invasives
- Jardin naturel
- Communication



De plus amples informations sont disponibles sur son site internet : <http://www.natagora.be/brabantwallon>
Si vous êtes intéressés de participer plus activement à nos activités, contactez-nous par email à l'adresse bw(AT)natagora.be (en remplaçant le (AT) par @).

Le Forum de discussion NatagoraBW

Afin de permettre le partage des nombreuses observations ornithologiques, mais aussi naturalistes au sens large, effectuées en Brabant wallon, un outil est à votre disposition : le forum de discussion NatagoraBW. Les thèmes abordés sur ce forum sont divers et variés : comptes-rendus d'observations ou partage d'expériences et d'informations, etc. Ces thèmes doivent concerner la nature au sens large en Brabant wallon : la biodiversité, l'ornithologie, l'herpétologie, la mammalogie, l'entomologie, la botanique, la mycologie ou encore l'aménagement du territoire, les enquêtes publiques concernant des projets susceptibles d'avoir un impact sur la nature, etc.

Nous vous attendons nombreux sur le forum pour de fructueux échanges. Pour s'y inscrire, envoyez un mail à NatagoraBW-subscribe@yahoogroupes.fr ou surfez sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/NatagoraBW/>

NatagoraBw sur Facebook



La Régionale Natagora Brabant wallon a sa page Facebook !

Loin de remplacer le site web de la Régionale et les divers forums de discussion, cet outil se veut complémentaire.

Facebook permet une approche plus dynamique qu'un site web. Nous ne manquerons pas de diffuser des informations qui -nous l'espérons- inciteront le lecteur à aller voir le site web pour plus de détails.

Ce sera aussi l'occasion de l'inviter à participer aux nombreuses activités de la Régionale et parfois, de lancer des appels pour se mobiliser face à certaines menaces à l'encontre de la Nature en Brabant wallon. Cette page sera un espace d'expression pour tous. Vos photos Nature, vos expériences et commentaires seront les bienvenus.

Si vous avez un compte Facebook, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous abonner à notre page, et la diffuser à vos contacts.

Si vous n'êtes pas sur Facebook (c'est votre droit!), il vous est tout de même possible de consulter la page, via le lien suivant : <https://www.facebook.com/natagorabw>

Venez y jeter un coup d'oeil de temps à autre ;-)